



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille-de-L'Île d'Orléans, le 12 septembre 2019

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, le mercredi 11 septembre 2019, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans, endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Harold Noël, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mme Lina Labbé, MM. Jean-Pierre Turcotte et Jean-Claude Pouliot.

Mme Debbie Deslauriers, mairesse, est absente et est remplacée par M. Julien Milot. M. Sylvain Bergeron est absent et n'est pas remplacé.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Harold Noël, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Avis de renonciation au délai de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 août 2019
5. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 7 août 2019
6. Octroi d'un mandat - Demande introductive d'instance pour jugement déclaratoire et pourvoi en contrôle judiciaire
7. Octroi d'un contrat – Conception graphique et montage de la Politique culturelle et patrimoniale – Caméléon agence de marque
8. Certificat de conformité – Règlement 422 - Village de Sainte-Pétronille
9. Réimpression des Carnets du patrimoine
10. Bienvenue Québec – L'Île d'Orléans en vedette
11. Adoption des dépenses du mois d'août 2019
12. Correspondance
13. Varia
14. Période de questions
15. Levée de la réunion

2• Avis de renonciation au délai de convocation

Résolution 2019-09-110

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** de renoncer au délai de convocation pour la présente assemblée.

3• Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2019-09-111

Sur proposition de M. Julien Milot, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que proposé, le point 13. Varia demeurant ouvert par ailleurs.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

4• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 août 2019

Résolution 2019-09-112

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 7 août 2019, tel que déposé.

5• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 7 août 2019

5. PGMR – Achats et contributions bacs récupération hors foyer (p. 2)

Les équipements sont commandés et devraient être livrés d'ici la mi-octobre.

6• Octroi d'un mandat - Demande introductive d'instance pour jugement déclaratoire et pourvoi en contrôle judiciaire

Résolution 2019-09-113

Attendu la réception par huissier d'une demande introductive d'instance pour jugement déclaratoire et pourvoi en contrôle judiciaire sous le numéro 200-17-029928-199 ;

Attendu que Monsieur Harold Noël, préfet, a transmis le dossier aux procureurs en charge du dossier concerné pour respecter l'obligation de procéder dans les délais impartis ;

En conséquence, **sur proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, appuyée par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** de confirmer à la firme Morency société d'avocats le mandat de représenter la MRC de L'Île-d'Orléans dans le dossier de demande introductive d'instance pour jugement déclaratoire et pourvoi en contrôle judiciaire sous le numéro 200-17-029928-199.

7• Octroi d'un contrat – Conception graphique et montage de la Politique culturelle et patrimoniale – Caméléon agence de marque

Résolution 2019-09-114

Attendu la résolution 2019-06-78 allouant 3 000 \$, à même le FDT, pour la révision linguistique et la mise en page de la Politique culturelle et patrimoniale en version électronique ;

Attendu que les frais de révision linguistique se sont élevés à 875 \$, plus les taxes applicables ;

Attendu la réception de la soumission de *Caméléon Agence de marque* au montant de 2 850 \$, plus les taxes applicables ;

Sur proposition de M. Julien Milot, appuyée par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'octroyer un contrat de 2 850 \$, plus les taxes applicables, à *Caméléon Agence de marque* pour la conception graphique et le montage de la Politique culturelle et patrimoniale de la MRC et d'ajouter 1 000 \$ à l'enveloppe prévue à cette fin à même le Fonds de développement des territoires (FDT).



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

8• Certificat de conformité – Règlement 422 - Village de Sainte-Pétronille

Résolution 2019-09-115

Sur proposition de M. Jean-Pierre Turcotte, **appuyée** par M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** d'approuver le règlement 422 du village de Sainte-Pétronille, modifiant le règlement 175 décrétant les dispositions administratives concernant le zonage, le lotissement et la construction, afin de permettre l'émission d'un permis de construction à un lot adjacent à une voie de circulation sur laquelle une servitude de passage a été enregistrée avant le 1^{er} janvier 1989, et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

9• Réimpression des Carnets du patrimoine

La publication des *Cahiers du patrimoine* par la MRC en février 2018 a suscité un engouement nécessitant une réimpression afin que nous puissions répondre à la demande de citoyens et visiteurs désirant en acheter.

Résolution 2019-09-116

Sur proposition de M. Julien Milot, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'octroyer un contrat d'un montant maximal de 8 500 \$ plus les taxes applicables à *Caméléon, Agence de marque* pour la réimpression de 3 000 Carnets du patrimoine, à même le Fonds de développement des territoires (FDT).

10• Bienvenue Québec – L'Île d'Orléans en vedette

Une visibilité toute spéciale est offerte à l'Île d'Orléans lors de la tenue de *Bienvenue Québec*, événement dédié aux acheteurs et vendeurs d'activités touristiques s'adressant aux groupes. Le 29 octobre, le souper officiel aura lieu au Manège militaire sous la thématique « De la ferme à la table » et mettra en vedette neuf producteurs de l'Île à la suite d'un appel d'intérêt.

Résolution 2019-09-117

Sur proposition de M. Jean-Claude Pouliot, **appuyée** par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'octroyer un budget maximal de 6 000 \$ plus les taxes applicables, à même le FDT, dont :

- un contrat de 2 588 \$ (plus taxes) à Sensei Média pour la production d'un vidéo de 90 secondes sur les producteurs et leurs produits ;
- le solde pour l'achat de produits agroalimentaires remis en souvenir aux participants.

11• Adoption des dépenses du mois d'août 2019

Résolution 2019-09-118

Sur proposition de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

dépenses du mois d'août 2019, lesquelles s'élèvent à 457 061,20 \$.

12• Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

13• Varia

Aucun sujet n'est discuté.

14• Période de questions

Elle débute à 20h18 et se termine à 20h35.

15• Levée de la réunion

Résolution 2019-09-119

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Jean-Claude Pouliot, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h36.

Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le mercredi 9 octobre 2019 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-L'Île d'Orléans.

Chantale Cormier
Directrice générale

Harold Noël
Préfet